

Relevé de Conclusions du Conseil de la Recherche dématérialisé du 22 avril 2021

Le vingt-deux avril deux-mille vingt et un à 14 heures 30, les membres du Conseil de la Recherche (CoR) se sont réunis dans le cadre d'une procédure dématérialisée, avec le recours de l'application big blue button (BBB), en raison de la situation sanitaire et des dispositions gouvernementales.

Le Conseil de la Recherche du Conseil Académique est présidé par M. Eric MARKIEWICZ, Vice-Président Recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France (UPHF), et M. Christian MICHEL-DANSAC est nommé secrétaire.

Il a été établi, en fonction des réponses reçues par e-mail par la Direction Générale des Services et des personnes connectées, une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître un total de 22 membres présents et 5 membres représentés.

Le quorum des membres présents et représentés étant atteint, le Vice-président déclare que le Conseil de la Recherche est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

Le Vice-président rappelle l'ordre du jour modifié qui est le suivant :

- Avis sur les projets faisant l'objet d'une demande de financement auprès du Conseil Régional Hauts-de-France ;
- Point sur les élections des membres des Sections disciplinaires (ajout à l'ordre du jour)
- Approbation du relevé de décisions de la séance du 18 mars 2021 ;
- Avis sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature ;
- Approbation des statuts du laboratoire CRISS ;
- Avis sur les demandes formulées dans le cadre de la vague 2 de l'appel à projets « Cotutelle de thèses 2021 » ;
- Questions diverses

Présidence M. Eric MARKIEWICZ, Vice-président du Conseil de la Recherche

du CoR

Présents (connectés) : 22

Collège 1 avec voix délibérative : M. ASSAAD, Mme DUBAR, M. JENOT, M. KOLSKI, M. POPIEUL, Mme RIVENQ, Mme SANTINELLI-FOLTZ

Collège 2 avec voix délibérative : M. BECHET, Mme CHEHAMI, Mme FRIANT-KESSLER, M. JUNOY, M. LETENEUR, Mme RAHMOUN, Mme THILLIEZ

Collège 3 avec voix délibérative : M. DELILLE, Mme DRAUX

Collège 4 avec voix délibérative : M. DELHAYE, Mme DEUDON

Collège 5 avec voix délibérative : Mme GIARD (rep. M. LELEU), M. CAPRON (rep. Me COLSON), M. WAUTIER, Mme GONDY

Membres de droit sans voix
délibérative

Invités sans voix délibérative : Mme BILLOIR (Conseil Régional Hauts-de-France)
Mme TRUFFERT (Service Commun de Documentation)
M. MICHEL-DANSAC (Direction de la Recherche et de la
Valorisation)

Ont donné pouvoir :

5

Mme FOLLET à Mme RIVENQ
M. DEQUIDT à M. LETENEUR
M. HEBBAR à Mme FRIANT KESSLER
M. LIPPERT à M. DELILLE
M. SIMON à Mme DRAUX

Excusés :

M. ARTIBA,
Mme MAMOUDY,
Mme BOURABAA, Mme REY
Mme CHAUVEAU, M. LAKEHAL
M. J. MULLER, M. GUEGEN, Mme LEONE
M. DULION, Mme BOURGERY
M. VAGANAY, M. DE LA BOURDONNAYE

Avis sur les demandes de subvention auprès du Conseil Régional Hauts-de-France

Ce point a été avancé dans l'ordre du jour afin de faciliter les auditions des porteurs de projet.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite M. ALOUANI à présenter le **Projet RESIST** (Robustesse et Ethique des Systèmes Intelligents de Surveillance en présence d'Attaques) déposé au titre de l'AAP STIMuLE du Conseil Régional.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le projet.

Les remarques des conseillers portent sur les points suivants :

- Projet présenté dans une première version dans le cadre l'AAP Résilience. Projet retravaillé notamment pour élargir le consortium ;
- Intention de dépôt d'un projet d'équipe mixte Laboratoire-Entreprise auprès du CR HdF

En l'absence d'autres remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur cette demande d'aide au Conseil Régional.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'adopter un avis favorable sur cette demande d'aide au Conseil Régional à l'unanimité moins une voix.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite M. SENECHAL à présenter le **Projet SADéMMaR** (Sensibilisation Accompagnement et aide à la Décision des Ménages dans le processus de Maintenance et Réparation) déposé au titre de l'AAP STIMuLE du Conseil Régional.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le projet.

Les remarques des conseillers portent sur les points suivants :

- Partenariat avec Valenciennes Métropole. CAVM est très attentive à la participation des ménages.

En l'absence d'autres remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur cette demande d'aide au Conseil Régional.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'adopter un avis favorable sur cette demande d'aide au Conseil Régional à l'unanimité.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite M. MARECHAL à présenter le **Projet DysMandiPost** (Dysfonctionnement de l'articulation temporo-Mandibulaire et troubles Posturaux) déposé au titre de l'AAP STIMuLE du Conseil Régional.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le projet.

Les remarques des conseillers portent sur les points suivants :

- Collaboration avec le laboratoire de biomécanique du mouvement de l'Université Libre de Bruxelles dans la perspective de projets européens
- Pas de lien pour le moment avec l'Université de Mons.

En l'absence d'autres remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur cette demande d'aide au Conseil Régional.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'adopter un avis favorable sur cette demande d'aide au Conseil Régional à l'unanimité.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite M. CREUSE à présenter le **Projet SQUAW** (Super QUantumfluids and shAllow Water equations) déposé au titre de l'AAP STIMuLE du Conseil Régional.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le projet.

Les remarques des conseillers portent sur les points suivants :

- Champs d'applications : micro fluide, nano fluide.

En l'absence d'autres remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur cette demande d'aide au Conseil Régional.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'adopter un avis favorable sur cette demande d'aide au Conseil Régional à l'unanimité moins deux abstentions.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite M. SCHMITT à présenter le **Projet VIMEC** (Video Mapping European Center) déposé au titre du PO-FEDER géré par le Conseil Régional.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le projet.

Les remarques des conseillers portent sur les points suivants :

- Partenariat avec l'Université de Mons sur ce domaine, notamment sur les dimensions techniques et instrumentées, complémentaires avec celles de DeVisu.

En l'absence d'autres remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur cette demande d'aide au Conseil Régional à l'unanimité.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'adopter un avis favorable sur cette demande d'aide au Conseil Régional.

Point sur les élections des membres des Sections disciplinaires

Ce point est ajouté à l'ordre du jour.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite M. VARAGO à prendre la parole pour faire le point sur les élections des membres des Sections disciplinaires enseignants et usagers.

Appel à candidatures au sein des élus du Conseil de la Recherche pour permettre de procéder à ces élections. Il manque a minima :

- ✓ Sections disciplinaires enseignants : 1 candidature Hommes et 2 Femmes pour le Collège 1
- ✓ Sections disciplinaires usagers : 1 candidature Hommes et 2 Femmes pour le Collège 1 ; 2 Femmes pour le Collège 2.

Approbation du relevé de décisions de la séance du 18 mars 2021

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le relevé de conclusions du Conseil de la Recherche du 18 mars 2021.

Les remarques des conseillers portent sur les points suivants :

- P. 3 : 2012 au lieu de 2021.
- P4 mettre HAL-UPHF au lieu de HAL*
- P4, mettre INSA HdF au lieu de Insa

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'approuver ce relevé de conclusions.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'approuver le relevé de conclusions du Conseil de la Recherche du 18 mars 2021 à l'unanimité des voix des présents et représentés.

Avis sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite le Directeur de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV) à présenter le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature.

Ce tableau, présenté à chaque CoR, synthétise les contrats et conventions de recherche signés ou en cours de signature, aux niveaux régional et national, et également européen et international.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur ce tableau.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'adopter un avis favorable sur le tableau des contrats et conventions signés ou en cours de signature à l'unanimité des voix des présents et représentés.

Approbation des statuts du laboratoire CRISS

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche invite le Professeur LAMBRECHT à présenter les modifications apportées aux statuts du laboratoire

Les modifications des statuts portent sur :

- La composition du Comité des thèses et des habilitations à diriger des recherches (Article 18) ;
- Le fonctionnement du Comité des thèses et des habilitations à diriger des recherches (un Article 18bis est ajouté)
- Les attributions du Comité des thèses et des habilitations à diriger des recherches (Article 18ter est ajouté)

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur cette nouvelle version des statuts du laboratoire CRISS.

En l'absence de remarques, le Vice-président propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur cette nouvelle version des statuts du laboratoire CRISS.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'adopter un avis favorable sur cette nouvelle version des statuts du laboratoire CRISS à l'unanimité des voix des présents et représentés.

Avis sur les demandes formulées dans le cadre de la vague 2 de l'appel à projets « Cotutelle de thèses 2021 »

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche rappelle les résultats de l'appel à projets interne « Cotutelles de thèses » (5 cofinancements attribués).

Il présente la synthèse de la vague 2 et précise que 3 cotutelles de thèse sont actuellement en liste secondaire du Conseil Régional. 10 demandes ont été déposées : 3 IEMN, 1 DeScripto, 2 DeVisu, 2 LMCPA, 2 LAMIH, dont 4 en partenariat avec l'Université de Mons, membre de l'Alliance EUNICE.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche propose de retenir les 3 projets de l'IEMN, le projet classé 1^{er} de DeVisu, les 2 du LMCPA et les 2 du LAMIH, et précise que les 4 cotutelles en partenariat avec l'Université de Mons seront pris en charge dans le cadre de l'abondement ANR PIA obtenu pour l'Alliance EUNICE et les 4 autres sur le budget fonctionnement de la PS dans le cadre du mandat confié à Campus France.

Le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche demande aux membres du CoR s'ils ont des remarques à formuler sur la proposition de sélection dans le cadre de la vague 2 de l'appel à projets « Cotutelle de thèses 2021 ».

Les remarques des conseillers portent sur les points suivants :

- Le projet de DeScripto concerne un candidat de nationalité française qui nécessiterait un 1/2 contrat doctoral or l'ensemble des CD ont déjà été attribués pour l'année 2021 ;
- Le second projet proposé par DeVisu, cotutelle avec l'Université Tabriz (Iran) ne garantit pas, compte tenu du contexte international de ce pays, un démarrage de la cotutelle d'ici fin 2021 ;
- Les projets de cotutelle examinés dans le cadre de cet AAP et nécessitant un avis du Conseil de la Recherche sont ceux mobilisant le budget de la Politique Scientifique de l'UPHF.

En l'absence de remarques, le Vice-président de l'UPHF en charge de la recherche propose aux membres du CoR d'adopter un avis favorable sur cette proposition.

Les membres du Conseil de la Recherche décident d'adopter un avis favorable sur la proposition de sélection dans le cadre de la vague 2 de l'appel à projets « Cotutelle de thèses 2021 ».

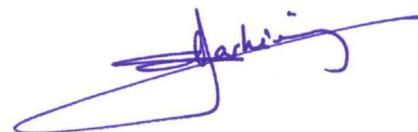
Questions diverses

En l'absence de questions, l'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 16 heures et 47 minutes.

Est dressé le présent relevé de conclusions du Conseil de la Recherche, qui s'est tenu le vingt-deux avril deux-mille vingt-et-un, signé par le Vice-président en charge de la recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France.

Valenciennes, le 3 mai 2021

Le Vice-président du Conseil de la Recherche de l'Université Polytechnique Hauts-de-France,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Eric Markiewicz', with a large, sweeping flourish underneath.

M. Eric MARKIEWICZ